

L'AFL classée 3ème banque française et 49ème banque la plus sûre au monde, par Global Finance

L'AFL, la banque des collectivités locales, figure dans le top 3 français et 49ème sur 100 du classement 2025 du magazine Global Finance, qui recense les institutions financières les plus sûres du monde.

Une reconnaissance internationale qui confirme la solidité du modèle de l'AFI

Ce classement, établi chaque année à partir des notes attribuées par les principales agences de notation (Moody's, S&P, Fitch), distingue les établissements dont la solidité financière est la plus élevée.

Parmi les 9 banques françaises au classement, l'AFL figure à la 3^{ème} place, soit 49^{ème} sur les 100 institutions internationales les plus sûres au monde.

10 ans seulement après la création de l'AFL, cette reconnaissance confirme la solidité de son modèle, bien ancré auprès des collectivités locales françaises :

- une banque d'inspiration coopérative,
- une gestion prudente des risques,
- une activité entièrement dédiée aux financements du monde local.

« Ce classement témoigne de la confiance que les marchés accordent au modèle de l'AFL, fort d'une structure financière solide, et renforce le sens de notre mission, plus que jamais essentielle en cette période : accompagner l'ensemble des collectivités locales françaises dans leurs transitions et tous leurs financements. Nous sommes honorés d'intégrer ce classement pour la première fois. C'est une belle reconnaissance pour les collectivités locales, qui ont créé l'AFL il y a 10 ans, avec pour vocation, de renforcer leur pouvoir d'agir. », Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

Retrouvez le classement complet ici



A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 11,5 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2024, et compte aujourd'hui 1229 actionnaires.

Plus d'informations : <u>www.afl-banque.fr</u>